



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,
TENUE LE 29 OCTOBRE 2020,
VIA VISIOCONFÉRENCE

ADOPTÉ LE 26 NOVEMBRE 2020

PRÉSENCES :

M ^{me} Bianca Deschatelets,	parent au CA du CSS
M ^{me} Éliane Cantin,	conseillère
M ^{me} Isabelle Laplante,	déléguée au comité exécutif du RCP-3L
M ^{me} Marie-Claude Chaumont,	parent au CA du CSS
M ^{me} Mélanie Ducharme,	conseillère
M. Christian Slachetka,	vice-président et parent au CA du CSS
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M. Frédéric Gascon,	trésorier
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS
M. Joey Champagne,	conseiller
M. Lessead Jaziri,	conseiller
M. Mathieu Bédard,	secrétaire interne
M. Michel Levert,	président et délégué votant à la FCPQ

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 30.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ECP — 201029 – 1014 Il est proposé par M. Frédéric Gascon et appuyé par M. Francis Le Quellec, d'accepter l'ordre du jour déposé avec ajouts en 7.1, 7.2, 10.2.1, 10.2.2 et 11.2 tout en laissant le point « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président :
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 8 octobre 2020 et suivi
6. Formation obligatoire sur les conseils d'établissements (*suivi*)
7. Retour sur l'assemblée du CP du 22 octobre 2020
 - 7.1 Logistique des assemblées
 - 7.2 Simple vote
8. Préparation de l'assemblée du CP du 12 novembre 2020
 - 8.1 Projet d'ordre du jour
 - 8.2 Projet de questions à la Direction générale
9. Rapport des parents au Conseil d'administration du CSS
10. Rapports

- 10.1 CCSEHDAA
 - 10.2 Trésorerie
 - 10.2.1 Formations générales de la FCPQ
 - 10.2.2 Frais de déplacement aux réunions du CP vs la pandémie
 - 10.3 FCPQ
 - 10.4 RCP-3L
 - 11. Varia :
 - 11.1 Communications reçues des parents
 - 11.2 Arrêté ministériel : 3 journées pédagogiques
 - 12. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

4. MOT DU PRÉSIDENT

M. Michel Levert remercie les participants de leur présence. Ce n'est pas toujours facile en cette période perturbée, mais il nous faut persévérer et appuyer les enseignants de nos enfants. Quoique les décisions ne soient pas toujours conformes à notre avis personnel, il faut se rappeler que nous représentons tous les parents de notre école.

Lors d'un entretien récent avec M^{me} Nathalie Denneny, il fut abordé, entre autres, la question du plomb dans l'eau de nos écoles. Le résultat des vérifications sera diffusé vers le 1^{er} novembre sur le site du CSS.

M^{me} Denneny sollicite la présence d'un parent du CP pour assister à la pige virtuelle des élèves pour les projets particuliers, le 10 novembre prochain. M^{me} Mélanie Ducharme sera déléguée à cette pige et M. Lessead Jaziri sera substitut.

Concernant le gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire qui devrait avoir lieu en mai prochain, M^{me} Denneny nous a informés que l'équipe des communications ne serait pas disponible pour apporter son soutien à l'événement et que très peu de bénévoles œuvrent dans les écoles en cette période de pandémie.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 8 OCTOBRE 2020

ECP — 201029 – 1015 Il est proposé par M. Gautier Njokou et appuyé par M. Mathieu Bédard, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 8 octobre 2020 avec les modifications suivantes :

- Dans l'en-tête, enlever *TEAMS* pour le remplacer par *VISIOCONFÉRENCE*
- Dans les présences, à Christian Slachetka, lire : *vice-président et parent au CA du CSS*

Adopté à l'unanimité

6. FORMATION OBLIGATOIRE SUR LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS (*suivi*)

Comment s'assurer qu'elle est suivie par les divers membres du CÉ, si aucun contrôle n'est prévu par la loi ? Les présidences des CÉ doivent faire le suivi auprès des membres de leur CÉ. Une autre option est de visionner les capsules en séance du CÉ. C'est la Direction générale du CSS qui a la responsabilité de faire le suivi auprès des directions d'écoles.

Il devient important que le CP offre un complément d'information à ses membres sur des éléments qui seraient oubliés par la formation obligatoire. Cependant, il n'est pas du mandat du CP de faire le suivi dans les CÉ.

7. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CP DU 22 OCTOBRE 2020

La réunion fut longue. Certains problèmes de logistique furent relevés, dont le processus de vote. Des points à l'ordre du jour ont soulevé des réactions très émotives chez des parents.

Il ne devrait pas y avoir de discussion lors du mot de la présidence; seulement des points d'information.

Il est convenu que nous désactiverons le clavardage lors des assemblées ultérieures pour éviter certains dérapages. Lever la main sera la seule demande de parole possible, ainsi qu'une discipline plus rigoureuse pour respecter le minutage inscrit à l'ordre du jour.

7.1 LOGISTIQUE DES ASSEMBLÉES

Responsabilités des membres du comité exécutif lors des assemblées :

- Gestion du temps :
 - Mathieu Bédard
 - Substitut : Marie-Claude ChaumontIl est proposé de limiter la durée des interventions par personne (ex. : 2 minutes) qui devront être concises et qui pourront être interrompues par le président.
- Clavardage :
 - Éliane Cantin
 - Substitut : Francis Le Quellec
- Vote :
 - Christian Slachetka
- Prise de présences :
 - Suggestion d'un fichier partagé dans lequel chaque membre entrera sa présence en début de réunion. Comme exemple, Lessead Jaziri envoie un fichier Google Sheets intitulé « Partage avec droit de modification ».

Formation d'un sous-comité chargé de discuter de la logistique avant l'assemblée du 12 novembre : un sondage doodle sera envoyé aux membres de l'exécutif, ainsi qu'à Marc Guénette, Mathieu Gagnon et Jean-Claude Bélanger.

7.2 SIMPLE VOTE

Il faudra trouver une autre formule de votation (ex. : Simple vote), même sans gratuité car nous avons le budget nécessaire.

8. PRÉPARATION DE LA SÉANCE DU CP DU 12 NOVEMBRE 2020

8.1 PROJET D'ORDRE DU JOUR

Modifications apportées au projet d'ordre du jour déposé.

8.2 PROJET DE QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ajouts et modifications à la liste de questions qui seront soumises à la Direction générale pour l'assemblée du 12 novembre. Le document sera envoyé aux membres de l'exécutif pour validation avant sa transmission à la Direction générale.

Un sondage éclair sera envoyé aux membres du CP sur la facturation supplémentaire exigée des parents-utilisateurs du service de garde lors des journées pédagogiques.

9. RETOUR SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS

M. Gautier Njokou, président du CA, nous informe qu'à la réunion du 21 octobre :

- Le CA a délégué ses pouvoirs à la directrice générale du CSS jusqu'au 15 décembre 2020 pour la période de mise en place du CA.
- Les comités légaux ne sont pas encore formés : comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines.
- La première rencontre officielle du président avec la directrice générale aura lieu le 30 octobre.

10. RAPPORTS

10.1 CCSEHDAA

Il n'y a pas eu de réunion depuis la présentation du rapport à l'assemblée du CP du 22 octobre.

10.2 TRÉSORERIE

10.2.1 FCPQ

ECP — 201029 – 1016 Il est proposé par M. Frédéric Gascon et appuyé par M. Christian Slachetka,

DE rembourser les 2 parents qui avaient payé leur inscription à la FCPQ pour la formation du 13 octobre dernier ;

DE modifier l'abonnement du comité de parents pour acheter le forfait de 100 connexions pour les formations générales de la FCPQ 2020-2021 ;

DE proposer aux parents des CÉ de s'inscrire à ces formations via le comité de parents ;

QUE la présente proposition soit entérinée par l'assemblée du comité de parents du 12 novembre 2020.

Adopté à l'unanimité

10.2.2 FRAIS DE DÉPLACEMENT AUX RÉUNIONS DU CP VS PANDÉMIE

Conformément à la régie interne, annexe 3, article 3.3 :

Lors de séance ordinaire, il n'y a aucune rémunération pour la participation à distance.

10.3 FCPQ

10.3.1 CONNEXIONS AU WEBINAIRE : SUIVI

Traité en point 10.2

10.4 RCP-3L

La convocation à l'assemblée générale du 14 novembre prochain a été envoyée à nos délégués et substituts. L'invitation à la formation, qui suivra cette AGA, a été envoyée à tous les membres du CP.

11. VARIA :

11.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS

- Un parent de l'école Marie-Soleil-Tougas demande s'il est possible que la santé publique interdise aux directions d'écoles de divulguer les informations sur le nombre de cas COVID dans leur école et de quels groupes ils proviennent.
- Un parent de l'école Le Rucher demande à ce que soit devancé le congé des fêtes de manière à permettre un confinement avant les rencontres familiales de Noël.
- Un parent demande des informations pour un enfant TSA intégré, car il éprouve une difficulté de communication avec l'école et aimerait avoir une discussion en terrain connu sur les divers points suivants : explication de divers codes de handicapés et les services qui s'y rattachent, outils technologiques utilisés pour venir en aide à nos jeunes, mise en place d'un plan d'intervention en raison d'un changement d'école, transmission des outils et adaptations aux parents et intervenants au dossier, ainsi que le processus de plaintes. Le parent a déjà eu une rencontre avec la direction de l'école, la coordonnatrice des services éducatifs du CSS et le directeur général adjoint qui a la responsabilité de l'école concernée.

11.2 ARRÊTÉ MINISTÉRIEL : 3 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES


Dans le but de favoriser la réussite scolaire des élèves dans le contexte de la pandémie, le gouvernement du Québec ajoute trois journées de formation et de planification au calendrier pour l'année scolaire 2020-2021. Ces 3 journées pédagogiques additionnelles (étalées sur 3 mois différents d'ici la fin de l'année) viennent modifier le régime pédagogique de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ; les élèves seront donc 177 jours en classe. Il n'y aurait pas de frais pour les parents utilisateurs des services de garde lors de ces journées.

Conséquemment, le calendrier des écoles est à refaire, les formations aux enseignants doivent être modifiées et il sera demandé plus de travail aux employés de soutien, entre autres les éducatrices en service de garde

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ECP — 201029 – 1017 Il est proposé par M^{me} Mélanie Ducharme et appuyé par M. Mathieu Bédard de lever la séance à 22 h 39.

Adopté à l'unanimité


M. Michel Levert, président

Mathieu Bédard, secrétaire interne